

# ÉTUDE GÉNÉTIQUE DE LA LONGÉVITÉ CANINE

SOUTENUE PAR LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE ET AGRIA ASSURANCE POUR ANIMAUX

**Si votre chien Bouledogue Français est âgé de plus de 11 ans**, c'est qu'il possède peut-être dans son **ADN** certaines caractéristiques lui permettant de vivre plus longtemps que d'autres chiens de la race. C'est en tout cas l'hypothèse retenue dans le cadre du **projet d'étude mené par l'Equipe Génétique du Chien du CNRS de Rennes** et financé par le **Fonds de Recherche Société Centrale Canine et Agria Assurance pour animaux**.

**Le CBF (Club du Bouledogue Français) s'associe à la Société Centrale Canine pour soutenir ce projet à fort intérêt pour tous les chiens Bouledogue Français.** En identifiant ce qui rend les chiens les plus âgés différents des autres sur le plan génétique, cette étude pourrait en effet conduire à révolutionner la sélection autour de cette caractéristique essentielle qu'est la longévité.

## POURQUOI PARTICIPER À L'ÉTUDE ?

Pour mener l'étude à bien, l'**Equipe Génétique du Chien du CNRS de Rennes** a besoin de collecter un maximum d'**ADN** de chiens à la **longévité extrême** par rapport à l'espérance de vie moyenne des chiens de la race. Si votre chien **Bouledogue Français** a plus de **11 ans**, son **ADN** peut faire avancer la recherche !

Pour en apprendre davantage sur le projet de recherche, nous vous invitons à **visionner l'intervention du Dr Benoît Hédan lors de la 2ème Journée de la Recherche Canine d'octobre 2020 sur Youtube en cliquant ici** :



## COMMENT PARTICIPER ?

Pour **participer** à l'**étude génétique** sur la **longévité canine**, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : **cani-dna@univ-rennes1.fr** en indiquant que vous souhaitez participer au projet de recherche sur la longévité canine et que vous **souhaitez recevoir un kit de prélèvement**.

Vous **recevrez un kit de prélèvement sanguin destiné à votre vétérinaire** ainsi qu'une fiche de renseignement à compléter et une enveloppe retour préaffranchie. Le prélèvement sanguin pourra être effectué à l'occasion d'une visite chez votre vétérinaire traitant. La collecte des ADN des chiens recrutés est effectuée par le CNRS de Rennes (les frais liés à la collecte des ADN, s'il y a lieu, sont pris en charge par la structure Cani-DNA du CNRS de Rennes).

